L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 15 DECEMBRE 1887.

Théâtre de l'Opéra.

JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SŒURS, OPÉRA-BOUFFE EN TROIS ACTES.

L'apparence du temps et le souvenir de la journée précédente avaient découragé hier les habitués de l'Opéra. Très limité était le nombre de ceux qui s'étaient risqués à une natation : *veri nantes*; c'était le cas de le dire. En bon français, salle absolument vide à cette seconde Matinée du mercredi.

Si concluante cette deuxième épreuve, que l'Administration n'a pas hésité devant la démonstration et a pris aussitôt une détermination. M. Maugé est donc revenu à la scène pour cette occasion; cette fois remplissant le rôle d'un directeur ahuri; et en vérité il y a de quoi.

Après avoir ouvert et fermé la parenthèse, sous la forme du salut légendaire que l'on sait, il a adressé au public la petite allocution suivante :

"Mesdames et Messieurs, je prends la liberté de vous dire qu'en transportant la Matinée du samedi au mercredi, je croyais être agréable à la majorité des dames, qui hondrent nos Matinées de leur présence. L'épreuve faite mercredi dernier, renouvelée aujourd'hui, ayant été des plus malheureuses (et en cela je vous prends à témoin, mesdames), je me vois dans la nécessité d'abandonner le mercredi et de reprendre les Matinées du samedi, à partir de samedi prochain; toujours sans préjudice des Matinées du dimanche, qui suivront leur cours.

"Je me fais un devoir de vous avertir de ce changement, avec l'espoir que vous voudrez bien l'approuver et encourager nos efforts, en nous honorant de votre présence aux matinées du samedi et du dimanche.

"Donc, à samedi prochain, mesdames, avec les *Mousquetaires au Couvent* comme spectacle."

Ce soir, première représentation de *Joséphine vendue par ses Sœurs*, poème de Paul Ferrier et Fabrice Carré, musique de Victor Roger.

Le titre l'indique, c'est là une transposition, en pièce comique, d'un sujet bien connu. Les auteurs ne pouvaient négliger cette occasion de faire reparaître dans ces trois actes quelque réminiscence du *Joseph*, de Méhul. Il ont même souvent recours à ce moyen d'effet; fréquemment, au cours de l'opérette, on retrouvera—paroles et musique—des réminiscences de morceaux, qu'on reconnaîtra comme vieilles et bonnes connaissances. Plusieurs d'entr'elles sont très heureusement ramenées.

Ces bouffonneries ne se racontent pas; il faut les voir, les entendre; elles existent non plus seulement par elles-mêmes, mais aussi par les frasques, les traditions dues et aux créations des rôles et aux interprètes divers qui se succèdent.

Du reste, la direction a publié une analyse de l'œuvre, qui en donne une idée assez complète, comme situations, bien entendu. On pourra se procurer cette petite brochure à l'Opéra.

Disons-le dès aujourd'hui, car ce précédent là est presqu'une garantie : *Joséphine vendue par ses sœurs* a été un des succès les plus soutenus des Bouffes-Parisiens, depuis 1886. L'ouvrage créé par Mmes Jeanne Thibault, Lily-Meyer, Macé-Montrouge, MM. Piccaluga, Lamy, Maugé, a eu, à Paris, une longue série de soirées et matinées. Il est parti de là pour faire son tour de province, on parlait il a obtenu grande vogue.

C'est une véritable modernité, où les allures du vaudeville croisent celles de l'opérette et dont la partition, ne comprenant pas moins de dix-neuf numéros, brille souvent par l'esprit, l'entrain.

Nous nous bornerons à citer ces deux couplets de Benjamine, tragédienne en herbe, qui donneut un peu la note du livret :

I

D'abord on part d'un pied léger.
Chansons d'une fine bettine.
On va jasant, pour abréger
La longue route où l'on trottine.
Le cœur au vent, l'œil dégagé,
Alerte et cambrant le corsage,
On se moque des vieux messieurs,
Qui vous font respectueux passage.
Relevant de sa blanche main
Sa jupe, s'il fait de la crotte,
On trotte, on trotte, on trotte, on trotte
Et dans' faudrait être bien sotte
Pour ne pas faire son chemin.

II

Le soir on revient, en flânant,
Jusqu'à la maison paternelle.
Un jeune homme, au premier tournant
De la rue, est en sentinelle.
Pendant quelques jours il s'émeut
Des premiers refus qu'il essaie.
Mais on accepte, un soir qu'il pleut,
S'en courir avec son parapluie.
Dans la pouine le lendemain,
Quand on a planté sa quenotte.
On trotte, on trotte etc., etc.

Les principaux rôles sont ainsi distribués : *Joséphine*, Mme Genin-Raphael; *Benjamine*, Mlle Flary; *Mme Jacob*, Mme de Voltry; *Alfred Tacha*, M. Moreau; *Montosol*, M. St-Jean; *Pulphar Bey*, M. Cazelle; *Mourzouf*, M. Ducos.

—Samedi, à la Matinée : *Les Mousquetaires au Couvent*, ainsi qu'il est dit plus haut; le soir, *Les Huguenots*; dimanche matin, *Lucie*, et pour le soir, seconde représentation de *Joséphine vendue par ses sœurs*.

La Légende du Peuple.

Notre ami et éminent collègue, M. Louis Fréchette nous a adressé, avec une affectueuse dédicace, un exemplaire du volume : *La Légende d'un Peuple*, Poésies Canadiennes, que vient d'éditer à Paris la Librairie Illustrée.

L'ouvrage, grand in 8o, dont l'édition est fort belle, est aussi divisé : *Pologne*: *L'Amérique—Première Epoque—Deuxième Epoque—Troisième Epoque—Epilogue*. Il est précédé d'une éloquente Préface, de M. Jules Claretie, que l'*Abeille* a déjà récemment publiée, et l'auteur l'ouvre par les chaudes lignes que voici :

A LA FRANCE!

"Mère, je ne suis pas de ceux qui ont eu le bonheur d'être bercés sur tes genoux.

"Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familarisé avec ton nom et ta gloire.

"Ta belle langue, j'ai appris à la balbutier loin de toi.

"Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familarisé avec ton nom et ta gloire.

"Ta belle langue, j'ai appris à la balbutier loin de toi.

"J'ose cependant, aujourd'hui, apporter une nouvelle page héroïque à ton histoire déjà si belle et si chevaleresque.

"Cette page est écrite plus avec le cœur qu'avec la plume. Je ne te demande pas, en retour, un embrassement maternel pour ton enfant, hélas! oublié. Mais permets lui au moins de baiser, avec attendrissement et fierté, le bas de cette robe glorieuse qu'il aurait tant aimé voir flotter auprès de son berceau."

Nous avons souvent dit à nos lecteurs en quelle haute considération nous tenons et le talent et le caractère de Louis Fréchette.

La Légende d'un Peuple prouve une fois de plus qu'il y a en lui un poète remarquable, un poète de race, un homme de cœur. Dès que nous aurons achevé son livre, nous en donnerons ici des extraits. En attendant, qu'il nous soit permis de détacher ces lignes de la préface de M. Jules Claretie :

"Ce noble volume n'est pas un banal recueil de vers qui se fane en une saison; ce livre est de ceux qui ajoutent une ligne, un chapitre à une histoire littéraire.

"M. Louis Fréchette ne me pardonnerait pas de le comparer à Victor Hugo, mais sa défiance pourtant à la mère-patrie m'a fait songer à l'envoi du poète exilé :

Liv o, qu'on vent t'emporte
En France où je suis né....

"C'est en France que sont nés ses ancêtres, et c'est à la France dont il enseigne le nom vénéré à son fils, que le poète canadien apporte son volume de vers. Tous ceux qui aiment les hauts sentiments, les accents fiers, les beaux vers et les grands souvenirs, lui diront : Merci."

THÉATRE FARANTA.—Son interprétation du rôle d'Hamlet a valu hier une belle et flatteuse soirée à M. George C. Miln.

Grâce à M. Faranta, à son infatigable énergie, à son esprit d'entreprise, les habitués de son théâtre peuvent, hiver en revue tous les genres: depuis les exercices de cirque jusqu'au drame et à la tragédie. On doit lui tenir large compte de varier ainsi ses spectacles, d'engager souvent des artistes de rang, et cela, sans jamais élever son tarif.

Ce soir, M. Miln paraîtra dans *Damon et Pythias*.

DIME MUSEUM.—Spectacles tous les jours, de 11 heures du matin à 10 heures du soir. Prix d'entrée 10 cents.

Voir l'annonce pour le détail des représentations actuelles, dont le programme sera changé sous peu.

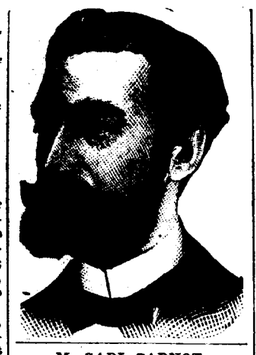

M. SADI CARNOT,

Président de la République Française.

Nous avons écrit, l'autre jour, une courte esquisse biographique du nouveau Président que le Congrès de Versailles vient de donner à la France; quelques mots encore au sujet de M. Sadi Carnot, dont nous recevons aujourd'hui même le portrait que voilà.

Il ne suffit pas d'être un grand homme, il faut venir à propos; cette vérité manifeste fut souvent répétée.

Nous ne prétendons point ranger M. Sadi Carnot parmi les grands hommes, mais, à coup sûr, c'est une individualité fort distinguée, et maintenant que le voilà à l'Elysée, il est permis de se demander s'il est venu à propos. La réponse est malaisée, au milieu d'une période tourmentée, où les partisans sont tant fractionnés en France et menacent de se subdiviser encore; où les groupes divers s'observent et se font parfois une guerre aussi ardente que s'ils n'étaient point d'accord sur la forme gouvernementale elle même.

Cependant les circonstances qui ont amené l'élection du successeur de M. Grévy, sembleraient indiquer qu'il apparaît au pouvoir, à une heure propice peut-être. Son élection a été due, il le proclamait, en inaugurant ses fonctions, non point à sa personnalité, mais à la situation politique. Il n'est point parvenu par des sympathies s'attachant précisément à lui; ce sont les défiances et les haines frappant d'autres hommes d'Etat, infiniment plus en vue, qui l'ont fait ce qu'il est actuellement; c'est à une sorte de popularité négative qu'il faut attribuer son succès.

En ce sens, il vient à propos; pas d'ennemis autour de lui, alors que les inimitiés se multiplient et s'agitent entre tant de républicains. Là pourrait être sa force.

Cependant, il était à peine nommé que déjà le tableau, tout radieux de clartés tout à l'heure, s'assombrissait. Devant lui, comme devant M. Grévy, au moment de sa chûte, la constitution d'un cabinet paraissait une œuvre sinon irréalisable, du moins d'un achèvement difficile.

Il se heurtait à des refus : les tentatives des hommes appelés par lui aux affaires échouaient; complexe se faisant la tâche de composer un ministère formé d'éléments pouvant donner satisfaction aux diverses fractions républicaines. La combinaison s'est achevée péniblement.

Et voilà que le Cabinet Tirard constitué, le chef le plus autorisé du camp des républicains, M. Clémenceau ouvre ses batteries contre les ministres, et menace d'une opposition qui, proclamant déjà ses partisans, amènera la chûte de ce Conseil dans un court délai. Et que deviendra-t-il ce gouvernement dont du Cabinet même se fut-il même pas effectué, si M. Sadi Carnot n'eut pas parlé spontanément de sa démission, au cas où de persistants obstacles lui eussent été créés.

A considérer cette hostilité native contre cela qui, hier encore, n'avait point d'ennemis, on se demande si la majorité du Congrès, ou un appoint de celle-ci, tout au moins, n'a pas eu en vue, en nommant M. Carnot, de poser seulement une sorte de pierre d'attente à l'Elysée, d'y envoyer siéger un Président provisoire, de transition, jusqu'au moment où l'on aura pu s'entendre sur une autre individualité, aux opinions plus avancées et renverser l'élu actuel.

Si nous en jugeons bien, si nous nous en rapportons à son passé tout honorable, à l'attitude récemment si résolument prise par lui, dès l'abord, M. Sadi-Carnot n'accepterait pas ce rôle de pierre d'attente; le cas échéant, il se démettrait vite et sans laisser le temps à des combinaisons ambitieuses.

A moins qu'il ne soit homme à faire face énergiquement à celles-ci, et qu'il n'ait recours à cette vigueur d'action que préconisait Lamartine, quand il s'écriait : On n'obtient des factions que ce qu'on leur arrache.

M. Sadi Carnot n'est point, d'ailleurs, un nouveau venu aux questions gouvernementales. Destiné d'abord à la carrière d'ingénieur, il se jeta tôt dans la voie politique : nous avons dit, l'autre jour, quels postes il y a occupés, quelles aptitudes il y a montrées.

Rappelons que, dans le Cabinet Ferry, en 1880, il figura comme ministre des Travaux Publics; portefeuille qu'il garda jusqu'à l'installation du Ministère Gambetta. Il revint à ce même poste dans le Cabinet, présidé en 1885 par M. Brisson, et toujours il s'y montra travailleur infatigable, pratique, ne prenant le mot d'ordre que de son intégrité et de sa compétence.

Nous l'avons déjà écrit, M. Sadi Carnot est petit-fils de Carnot, le Conventionnel, le membre illustre du Comité de Salut Public, l'*organisateur de la victoire*, l'un des membres du premier Directoire, à la suite du refus de Sieyes, le ministre de la guerre, l'homme enfin dans la vie bien remplie duquel les exemples de pureté et d'indomptable fermeté sont prodigués.

Son père, aussi, est celui du créateur d'Enfantin, de Michel Chevalier, fut l'un des plus ferventes apôtres du Saint-Simonisme. Si profondes étaient ses convictions à cet égard, qu'il s'offrit volontairement pour aller propager partout les dogmes de la religion nouvelle qui, quelques années, mena si grand bruit.

Ses voyages conduisirent l'ardent Saint-Simonien en Orient; il en étudia avec amour la littérature, et ce fut en souvenir de son séjour dans cet Orient, qu'il avait passionné, qu'il donna à son fils ce prénom de Sadi, dont, plus d'une fois, on a dû se demander l'origine.

Le Président de la République française, dont le premier Message est empreint de calme, de sagesse, du désir de la paix, est entré, le 11 août 1887, dans sa cinquante-unième année. Il jouit d'une fortune indépendante, considérable même; c'est un homme scientifique doublé d'un homme du monde, et sa femme, dont il a quatre filles, est une des figures les plus saillantes de la haute société parisienne.

Dans les fêtes données par M. Sadi-Carnot au Ministère des Travaux Publics, elle fut toujours citée pour sa distinction native, l'éclat, la spontanéité de son esprit.

Malgré sa haute position de fortune, le nouveau Président de la République aime par-dessus tout la vie de famille, le cercle des intimes. On lui prête ce mot caractéristique à sa femme, à ses enfants, en laissant son hôtel pour celui de la Présidence :

"Ce n'est pas sans un sentiment de tristesse que je quitte cette demeure pour vous conduire à l'auberge de l'Elysée."

Serait-ce un pressentiment que son séjour y doit être court ?

L. PLACIDE CANONGE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La dernière représentation du drame *Hermanie ou la Croix d'Or* (répertoire français) aura lieu aujourd'hui, avec Mme Barry dans le rôle d'*Hermanie Durand* et M. Wm. Redmond, dans celui du sergent *Paul Durand*.

Demain, reprise de *Rend*. Chaque dame reçoit, en même temps que sa carte d'entrée, un souvenir de prix.

Dimanche, première soirée de Mme D. P. Bowers.

THÉATRE ST-CHARLES.—Le succès du drame de William Gillette : *Held by the enemy*, cinq actes, se soutient.

Il sera joué ce soir pour la sixième fois.

On annonce, pour dimanche 18 décembre, la reprise de *Called Back*, par la troupe Grismer.

—Nos remerciments à la maison Geo. F. Wharton et frère, 5 rue Carondelet, qui nous envoie le numéro de décembre du *Outing*, journal mensuel illustré. Livraison fort intéressante.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 14 décembre 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 143 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	55	12
Midi.....	58	15
3 P. M.....	58	15
6 P. M.....	54	12

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Frédérick Weinkamerer à Mme Veuve Anna Wagner.

Naissances.

Mme T. H. Zeringue, une fille.
Mme Fred. Vogt, un garçon.
Mme Théodore Steiner, un garçon.
Mme Chas. Villeneur, une fille.
Mme Alfred Bojon, un garçon.

Décès.

Daniel Hurley, 54 ans, 40 rue Eagheus.
John Cadeaux, 68 ans, rues Bourgogne et Lisardi.
Mme Veuve Mary G. Culligan, 84 ans, 254 rue Maïsonnée.
Mme Veuve Phoebe M. Kitchen, 35 ans, 232 rue Calliope.
George W. Murphy, 70 ans, 153 rue Annonciade.
Mme Lizzie P. Shepherd, 47 ans, rues Première et Camp.
Charles A. Roerner, 15 mois, rues Troisième et Rousseau.
D. W. Léon Hammond, 64 ans, 522 rue Dryades.
Martin Pelk, 37 ans, rue Berlin, près Magazine.
John Weirhel, 3 ans, 1126 rue Magazine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Succession de Mme Blanche E. Dumesnire à John J. Clarke, deux terrains dans le premier district, borné par les rues Remparts, Girod, Julie et Bassin, $3,000.

Mme Anna T. Hantel à Thos. M. Gillin, la moitié indivise d'une portion de terre sur la rive droite du Mississipi en face de la ville, $75.

Mme Cecilia Moses et Bernard Moses à Samuel T. Blessing, un terrain dans le 2me district, borné par les rues Liberté, Bienville, Marais et Conti, $1200.

Pr. Numa Olivier à M. Abascal, un terrain dans le 5me district, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, $335.

Cour Suprême de l'Etat.—Thos. Henderson contre John McCree, juge. Demande d'une injonction pour empêcher de continuer les poursuites dans le procès Henderson contre Thomas.

Le juge Bermudez a assigné au défendeur la date du 19 courant pour expliquer quelles sont les raisons qui l'empêchent d'accéder à la demande du demandeur.

Cour Civile de District—Mme Weeks contre la New Orleans and Spanish Fruit RR. Company, pour $25,000 de dommages.

Mateo Papere contre John O. B. Ross —Saisie pour $7392.

David C. McCan contre le Recorder des Hypothèques pour annulation de certaine inscription.

John R. Fell contre Mme H. D. Bernard—Demande d'annulation de bail.

Dennis Corcoran contre S. M. Fucich —Procès pour $105.

Inventaire de la succession Simon Fitzgerald, $3,500 — John Andrews $1,757 10. Michel Antoine $1,795.

Louis Carrère fait cession de propriété à ses créanciers. Actif, $578; passif, $1711 62.

Les propriétaires de la rue Jackson contre la Carrollton R. R. Co., pour obtenir contre elle un mandamus l'obligeant à payer la voie des tramways, rue Jackson, entre l'avenue St-Charles et la rue Water.

Cour Criminelle de District.

Section A.

Se sont déclarés innocents :

Henry Marks et Dawson Lewis, voies de fait.
Hally Coleman, larcin.
Henry Herzog, attaque à main armée.
Wm Meyers, attaque, 3 mois de prison.
Chas. Gaultny, larcin, 6 mois.
Corinne Williams, enlèvement.
Madeline Morgan, détournement.

Section B.—

Accusations.

Voies de fait—Jackson Winn, Charles Johnson, Robert Barrett et Alfred Williams.
Larcin—Perry Banks.
Attaque à main armée—Wm. Lockhart et John Kirkpatrick.
Coups et blessures—Henry Drummer.

Cour du recorder Burthe.—Alexandre Monroe, vol d'armes cachées, $250 de caution.

Charles Morgan, vol avec effraction, $1000 de caution.

Jas. Barnett, vol, $250 de caution.

Pétition.—Une pétition au maire et au Conseil circule en ce moment en ville pour recueillir le plus grand nombre possible de signatures des propriétaires en faveur d'une taxe spéciale pendant une période de dix ans, les mettant à même de prélever une somme de $8,000,000 pour la construction d'une levée de protection et l'établissement d'un système complet de drainage sous la direction d'un Bureau des travaux publics composé de représentants des différents districts.

Elections. — Les compagnies de pompiers Orleans, Pelican et Morgan ont réélu, pour l'année, leurs officiers, dont voici la liste :

Compagnie Orleans No 21—Président, R. R. Brown; vice-président, G. L. Allard; secrétaire aux minutes, Paul A. Chartier; secrétaire aux finances, Louis Lagrange; trésorier, S. B. Gill; foreman, James McRacken; premier assistant, Eug. Mauberret; deuxième assistant, James J. Kelly; délégués à la F. C. A., James McRacken, Vic Mauberret, R. L. Brown; sous-délégués à la F. C. A., Thomas H. Gaynay, V. B. Gonzales Jr, Thomas J. Buckley; pharmacien, C. F. Simons; grand marshal, Vic Mauberret.

Compagnie Pelican Hook and Ladder No 4—Président, William Le Monnier; vice-président, August M. Aucoin; secrétaire, P. Henry Lanauze; trésorier, E. N. Terrebonne; foreman, Alex. Pujol; premier assistant, Edgard Lassalle; second assistant, George Burke; marshal, Hon. Anthony Prados, Jr.; aide marshal, Jules A. Bouzafon; délégués à la F. C. A., Alex. Pujol, William Le Monnier, Henry Andry; sous délégués à la F. C. A., Edgard Lassalle, George Burke, John Weinnig, Jr.

Compagnie Morgan No. 3, d'Alger, a tenu son élection annuelle d'officiers lundi soir, et le résultat est comme suit : Thomas Finegan, président; S. Hotard, vice-président; J. Connell, secrétaire; J. B. Collins, trésorier; F. Sharp, gardien; L. Fridoline, foreman; G. Choate, premier assistant; W. Sheppard, second assistant; gardien, U. W. Whattigney.

Délégués à la Firemen's Charitable Association—Thomas Finegan, C. Herbert, M. McMahon, T. L. Smith et L. Fridoline.

La compagnie de pompiers Phoenix No 8 a élu les officiers suivants : Président, M. Cain; vice-président, C. W. Oley; secrétaire aux minutes, J. A. Anderson, Jr; secrétaire financier, P. A. Dacoing; trésorier, P. Schoen; foreman, J. Chrétien; 1er assistant, Ph. Glannen; 2nd assistant, L. A. Descaries. Délégués à la F. C. A : L. Knop, G. Goetz, J. Jacobs. Sous-délégués : G. Henningson, A. Anderson, H. J. Montagnet.

Précautions.—Le Bureau des Underwriters a demandé au maire de donner à la police l'ordre d'empêcher l'usage des pièces d'artifice dans le voisinage des presses à coton ou des quais, pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Repêché.—On a repêché au pied de la rue Thalie, le corps d'un marin du steamship Madrid, qui s'était noyé il y a déjà quelque temps. C'est un nommé Lawrence Taffee, âgé de 43 ans et natif de Philadelphie.

Société culinaire.—La société culinaire philanthropique a élu ses officiers pour l'année. Voici la composition du nouveau bureau : Paul V. Fauvel, président; Emile Liebigt, vice-président; Alex. Peyroux, trésorier; Fernand Alciator, secrétaire; F. de Boulden Gouzon.

Conseil de ville.—Le Conseil si subitement ajourné mardi soir s'est réuni de nouveau hier matin à midi 45 minutes. 17 membres répondent à l'appel et l'adjoint Kilpatrick occupe le fauteuil.

La séance s'ouvre par la lecture des rapports des différents comités et entr'autres du comité des rues et débarcadères qui présente un rapport favorable relativement à la pétition des propriétaires de la rue Delord, côté Nord, entre Baronne et le Rond-Point de Lee qui demandent le prolongement du pavage en Asphalte.

Communication du Bureau des Directeurs des écoles offrant une estimation du coût de l'entretien des écoles pour l'année 1888. Soit $357,852. Référée.

Le Dr Devron fait la motion de renvoyer à la compagnie du Canal & Claiborne R. R., le chèque de $55,000 envoyé par elle à la ville.

Communication du German Protestant Home pour les vieillards infirmes, qui demande à être rangé au nombre des institutions de bienfaisance et placé comme tel sur la liste du budget.

Communication de l'avocat de la ville, dans laquelle il informe le Conseil que les taxes arriérées de Carrollton ont été payées.

Lecture de plusieurs ordonnances comprenant le New Business, qui ont été référées aux divers comités et reviendront mardi prochain devant le Conseil avec ou sans leur approbation.

La séance s'ajourne.

Paragraphes.—On a arrêté pour vol avec effraction, un nommé Charles Morgan contre qui l'accusation a été portée par M. H. Vennour.

—M. John McGuire a tué mardi matin un chat-tigre qu'il avait aperçu rôdant dans le voisinage de son habitation, encoignure Bienville et Gayoso.

—On a arrêté, pour abus de confiance, un nommé Bab Ezel.

—Mardi, M. Wagaman, qui démolissait un hangar, au pied de la rue Neuvième, a endommagé des fils de la Brush Co., qui y étaient fixés.

Alsace-Lorraine.

Les journaux officiels de la province publient une ordonnance rendue simultanément et dans les mêmes termes, par les présidents des trois départements de l'Alsace-Lorraine, et interdisant l'affichage de toute annonce et de tout placard, de quelque nature qu'ils soient, qui n'auront pas reçu le visa préalable de la police. Dans cette interdiction ne sont pas comprises les publications faites par les autorités, les enseignes commerciales et industrielles contenant exclusivement le nom de personnes ou de raisons sociales inscrites dans l'*Annuaire du commerce*, les annonces d'appartements à louer.

La mesure est destinée surtout "à empêcher l'abus des affiches françaises, abus qui ferait croire aux étrangers que le français est d'usage courant et exclusif dans les transactions de la vie publique et privée, même dans les villes et les bourgs situés sur le territoire où la langue allemande règne en maîtresse."

Par ordonnance du président de la Haute-Alsace, Sébastien Tschuen, né en 1851 à Soultzmatt, et qui est de nationalité française, est expulsé du territoire de l'Alsace-Lorraine. On lui accorde cinq jours de délai pour quitter le pays.

Saint-Siège.

Voici le résumé du discours prononcé par le pape au consistoire secret tenu le 25 novembre :

"Léon XIII a parlé de sa joie de voir les souverains et les fidèles lui manifester leur affection par des dons, des hommages et des pèlerinages. Il a constaté, quelles sont les douleurs que lui cause l'Italie, qui n'apprécie pas tout l'attachement qu'il lui témoigne et repousse les avances qu'il lui fait.

"Il y a plus encore, a ajouté le Pape. L'Italie afflige l'Eglise par ses nouveaux projets de loi contraires à l'organisation sacerdotale; elle l'afflige en cherchant à semer la division parmi les fidèles et le clergé, en faisant administrer les biens ecclésiastiques par des laïques, en s'emparant de ce qui reste du patrimoine ecclésiastique en Italie."

Léon XIII a déploré aussi l'abolition des dîmes ecclésiastiques.

Le Sacré Collège offrira au Pape, à l'occasion de son jubilé, un grand médaillon qui a huit centimètres de diamètre et porte d'un côté l'effigie de Léon XIII et de l'autre une inscription commémorative. Deux exemplaires de ce médaillon seront frappés en or et auront une valeur de quinze cents francs chacun; cinquante autres seront en argent (à cent francs chacun) et un grand nombre d'exemplaires seront en bronze (à trente francs). Ces derniers seront distribués aux cardinaux, archevêques et évêques de l'Eglise catholique en souvenir du jubilé sacerdotal de Léon XIII.

La triste affaire Caffarel rappelle le mot de feu M. Salvandy sur la croix d'honneur :

"En France, tout le monde dit du mal de la croix et tout le monde la demande."

—Le pape Pie IX, qui aimait tant les jeux de mots, disait à un évêque de Midi qui lui demandait des décorations pontificales :

"Ah! vos Français, vos Français professent beaucoup de dévotion pour la croix."

—On connaît l'opinion facétieuse de Victor Hugo :

"La croix, ça vous sert à vous faire respecter des postillons sur les grandes routes."

—Et celui de feu Prosper Mérimée :

"Le ruban rouge, ça aide à faire passer les vieux habits."

—Nous y ajouterons le suivant, d'un philosophe non moins pratique :

"Il y a cela d'agréable, pour un décoré, qu'il peut porter un melon sans être pris pour son domestique.

A la brasserie.

—Faisons-nous un cent de piquet?
—Volontiers; que jouons-nous?
—Deux bocks.
—Deux bocks, soit. Garçon, des cartes!

Les cartes apportées :

—Ah ça! je te préviens que je n'ai pas d'argent. Tu payeras pour moi si je perds.

—En ce cas, j'aime autant t'offrir les bocks sans les jouer.

—Oui, mais moi j'aime mieux les jouer, parce que, comme ça, si je les gagne, je ne t'aurai pas d'obligation.

Conversation d'un voyageur avec un gamin de six ou sept ans, dans le Jura :

—Dis donc, petit, il a l'air bien vieux ton grand-père; sais-tu quel âge il a ?

—J'sais pas, m'sieur, mais pour sûr qu'il doit pas être jeune. Je l'ai toujours vu à la maison.

Guibollard et sa femme sont allés passer la soirée dans un théâtre d'opérette.

Le ténor et la chanteuse viennent de biseer un duo assez égrillard.

Mme Guibollard à son mari :

—Qu'est-ce que c'est donc que ce morceau que l'on a redemandé ?

—Ça, c'est un duo à double entente.

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, obsédées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & SINGLER.

8 nov. 87—1 sm—sam, jeu, sam

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Les idées de M. Tirard.

Paris, 14 décembre—Le premier ministre Tirard a dit, aujourd'hui, dans une entrevue : "Je ne suis pas politicien de profession; je suis un homme d'affaires. Je désire jeter spécialement mon attention sur l'expansion du commerce et sur les moyens d'établir l'équilibre financier, je veux faire un instant trêve à la politique dont le pays est fatigué. On a voulu faire une trop grande concentration; c'est ce qui a fait échouer toutes les tentatives pour former un cabinet.

Nous ne sommes pas des réformateurs aventureux, mais nous n'avons pas peur du progrès ni de certaines réformes utiles. Si l'on nous provoque, nous saurons nous défendre.

Les Radicaux et les Extrémistes.

Paris, 14 déc—Les Radicaux et les Extrémistes à la Chambre des Députés ont tenu, aujourd'hui, une assemblée et ont décidé de s'opposer au vote du budget provisoire demandé par le premier ministre M. Tirard, si on n'en fait pas une question de Cabinet.

La Droite interpellera le gouvernement, lorsque les Chambres se réuniront, relativement au complot révolutionnaire qui a eu lieu dans le Conseil municipal pendant la crise ministérielle.

Mort de M. Lahuere.

Paris, 14 déc—M. Lahuere(?) l'éditeur bien connu, est mort.

Arrestation.

Paris, 14 déc.— Lucien Chatelain, officier de la garnison d'Antibes, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir vendu à l'Allemagne le secret de la carabine Lebel et les plans des nouveaux forts à Riviera, par l'intermédiaire du consul allemand à Nice, pour la somme de 40,000 francs.

MM. James G. Blaine et Levi P. Morton.

Paris, 14 déc—MM. James G. Blaine et Levi P. Morton ont été reçus aujourd'hui par le président Sadi-Carnot, auquel ils ont été présentés par le ministre McLane.

Bonne Espérance.

Paris, 14 décembre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 60 centimes.

Le Prince de la Couronne d'Allemagne.—Son état s'est aggravé—Le Dr Mackenzie appelé à San Remo.

Londres, 14 décembre—Le Dr Mackenzie est parti pour San Remo, où il doit examiner de nouveau la gorge du Prince de la Couronne d'Allemagne.

Vienne, 14 décembre—Des dépêches reçues en cette ville, annoncent que le mal à la gorge du Prince de la Couronne d'Allemagne s'est aggravé et qu'une consultation médicale a été appelée à San Rémo.

Cela explique, ajoutent les télégrammes, le départ précipité du Dr Mackenzie d'Angleterre.

San Remo, 14 décembre—Les médecins, en examinant, hier après-midi, la gorge du prince de la couronne d'Allemagne, ont découvert les symptômes d'une nouvelle excroissance et une aggravation de l'enflure.

Une consultation spéciale d'experts médicaux a été décidée, à laquelle assistera le Dr Mackenzie, à la requête du prince lui-même.

Londres, 14 déc.—Une dépêche de San Rémo annonce que les symptômes chez le Prince de la Couronne sont alarmantes. La rumeur s'est répandue rapidement avec des resultats déplorables.

Berlin, 14 déc.—Le Prince et la Princesse Guillaume ont été notifiées de se tenir prêts à être appelés subitement à San Remo.

La reine Victoria a supplié le Dr Mackenzie de lui laisser savoir si un changement subit se déclarait dans l'état du prince de la couronne.

San Remo, 14 déc.—Le Grand Duc de Bade et le Duc d'Edimbourg sont attendus ici sous peu. La pluie a empêchée le Prince de la Couronne de faire aujourd'hui une promenade à pied.

Le baron Thomas Brassey?

Londres, 14 déc—Le yacht du baron Thomas Brassey, le "Sunbeam," sur lequel est morte son mari Lady Brassey, est arrivé à Portsmouth.

Sir Arthur Wellesley Peel.

Londres, 14 déc—Sir Arthur Wellesley Peel, Orateur de la Chambre des Communes, s'est rompu un vaisseau du l'œil; jusqu'ici son état n'offre pas de gravité.

Le Journal Express.

Dublin, 14 déc.—Le journal *Express* écrit que le duc de Norfolk et Sir George Errington, tous deux des catholiques marquants, refusent de signer l'Adresse qui doit être présentée par les catholiques anglais à Mgr. Persico, en faveur du "Home Rule" pour l'Irlande.

La même feuille ajoute aussi que le Cardinal Manning s'abstient, par étiquette, de signer l'Adresse.

La Princesse de la Couronne de Portugal.

Lisbonne, 14 déc.—La princesse de la Couronne du Portugal a mis au monde aujourd'hui une fille. L'enfant n'a vécu que deux heures.

La mère est dans une position critique. Elle est fille du Comte de Paris, elle a 22me année et a épousé le Prince de la Couronne le 22 mai 1886.

La presse allemande.

Berlin, 14 déc—La presse allemande est réservée dans ses commentaires sur le Cabinet Tirard.

Le *North German Gazette* croit que c'est là un ministère ne représentant aucune idée politique.

Le journal *Tagblatt* voit avec plaisir que M. Flourens conserve le portefeuille des affaires étrangères.

Les cables télégraphiques entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Berlin, 14 déc. — Un bill pour l'achat des cables télégraphiques entre l'Allemagne et l'Angleterre, par l'Etat, sera bientôt présenté au Reichstag. La dépense est évaluée à 7,000,000 de marcs.

On se propose de réduire les taux, au cas où le dit bill serait adopté.

Le Comte Bruchl.

Berlin, 14 décembre—Le comte Bruchl est chargé de porter au Pape, à l'occasion de son jubilé, une lettre autographe de l'empereur Guillaume.

Conférence militaire.

Vienne, 14 décembre—Une autre Conférence militaire a eu lieu hier, sous la présidence de l'empereur.

Les décisions de la première conférence ont été discutées dans leurs moindres détails. Onze officiers du génie partiront immédiatement pour la Gallicie, avec mission d'inspecter les forteresses, ponts de chemins de fer, &c.

L'archiduc Albrecht n'ira pas en Gallicie, ainsi qu'il l'avait projeté.

Le comte Kalnoky.

Vienne, 14 déc—Le comte Kalnoky n'était pas présent à la conférence militaire. Ce seul fait démontre qu'aucune affaire importante n'y a été discutée.

Ordre poppelé.

Vienne, 14 déc—Des avis reçus de Lemberg annoncent que les ordres donnés aux troupes russes de se rendre à la frontière autrichienne, ont été rappelés.

Le général Romaroff.

Vienne, 14 déc.—Le général Romaroff a été nommé au commandement des troupes russes massée entre Ivangorod et Tublin.

Le *Neue Freie Presse* exprime de la reconnaissance pour l'attitude amicale de l'Allemagne envers l'Autriche; mais il craint que, cédant aux conseils pressants de l'Allemagne, l'Autriche ne se laisse aller à attaquer la Russie.

"Nous sommes anxieux, par conséquent, ajoute la même feuille, qu'il n'y ait pas de doute parmi les Russes sur les dispositions pacifiques de l'Autriche."

Le Journal Novoe Vremya et le général Boulanger.

St-Pétersbourg, 14 déc—Le journal Novoe Vremya publie dans sa correspondance parisienne une lettre du général Boulanger à M. Sasmini, membre de la Chambre des Députés, dans laquelle il réitère l'offre de celui-ci de résigner son siège en faveur du général.

Ce dernier ajoute qu'il considère comme un devoir patriotique de demeurer à son poste militaire, en vue du fait qu'il s'attend à